|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023** | **logo_F_** |
| **Troisième réunion – Genève, 15-16 janvier 2018** |  |
|  |  |
|  | **Document GTC-SFP-3/10-F** |
| **26 décembre 2017** |
| **Original: anglais** |
| Portugal |
| Contribution à la troisième réunion du Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023 |
|  |

|  |
| --- |
| Le présent document a été élaboré et approuvé dans le cadre du Comité des politiques de l'UIT (Com-ITU) de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT). |

Contribution à la troisième réunion du Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier
pour la période 2020-2023

Nous saluons les efforts déployés par la Présidente et l'ensemble de l'Equipe de direction du GTC‑SFR, qui ont mené à bien avec succès le mandat qui avait été confié au Groupe, et sommes reconnaissants à tous les membres de l'UIT ayant soumis des contributions au GTC-SFR.

Compte tenu des propositions soumises par le secrétariat de l'UIT au "Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023" (Document ITU-SG CL CWG-SPF3/5-E), nous appuyons les efforts visant à rationaliser le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023, notamment en ce qui concerne la vision, la mission et les buts stratégiques, afin de mieux faire connaître ce plan et d'en améliorer la compréhension.

Nous proposons:

I) d'ajouter l'objectif intersectoriel ci-après pour examen par le Groupe de travail:

***Proposition***

*"Favoriser une collaboration plus étroite et transparente entre le Secrétariat général et les Secteurs de l'UIT, afin de réduire les chevauchements et de répondre à l'objet de l'Union, tout en tenant compte des crédits budgétaires de l'Union."*

II) L'Europe souscrit à l'idée d'"objectifs intersectoriels" relatifs à "l'égalité hommes-femmes" et à "l'environnement durable", comme le propose le Secrétariat de l'UIT, sous réserve de modifications de forme.

III) Autres observations

a) Dans certains transparents, le sigle "TIC" est employé sans qu'il soit fait mention des télécommunications (par exemple, transparents 9, 57, 58, 60, 61, 62, 64, 65, 66). En conséquence, il conviendrait d'apporter une modification de forme pour tenir compte de la pratique générale suivie pour la documentation de l'UIT, et d'indiquer "télécommunications/TIC".

L'Europe espère que ces propositions seront constructives et seront bien accueillies par les membres de l'UIT.

L'Europe attend avec intérêt de participer aux réunions futures du Groupe de travail chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2020-2023.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_